BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Vendredi soir, 30 décembre.

Bien que nous soyons à l'époque où les affaires diminuent d'ordinaire, il a régné une [illegible] animation sur le marché pendant la semaine qui vient de s'écouler. —Le coton s'est facilement vendu aux prix antérieurs. La farine, par suite des dernières nouvelles d'Europe, a acquis plus de valeur et les ventes pour l'exportation, ont été considérables.

Les nouvelles les plus [illegible] apportées par le Pacific [illegible] que le coton n'avait pas été [illegible] recherché [illegible] jours ne s'était [illegible] qu'à [illegible], une changement dans les prix [illegible] avait baissé de 1 à 4 d. par baril. [illegible] de vue politique. La flotte [illegible] l'on s'attendait à une [illegible] nouvelles l'Adria [illegible] jusqu'au 17 du courant pour Liverpool. [illegible]

Le temps a été favorable [illegible] mais il a encore plu aujourd'hui.—Le fleuve est à treize pieds au-dessous de la marque des hautes eaux.

COTON—Arrivé depuis le 23 du courant, 34,904 balles. Expédié [illegible] temps, pour Liverpool 18,[illegible] balles—[illegible]—Bordeaux, 2,[illegible]—Brême, 2,[illegible]—Gênes, [illegible]—Barcelone, [illegible] Mayorque, 846—New-York, [illegible]—Boston, [illegible]—Philadelphie, 337—Baltimore, 146—Brésil, [illegible] ensemble, 30,787 balles—[illegible] une réduction au stock de 3,763 balles, et laissant en mains, y compris tout ce qui se trouve à bord des navires non-expédié ce jour, un stock de [illegible]

ÉTAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1853		18,624
Arrivé la semaine dernière	34,904	
Arrivé antérieurement	440,490	465,490
		494,114
Expédié la semaine dernière	30,787	
Expédié antérieurement	[illegible]	267,033
Stock en main non-expédié		227,081

Vendredi [illegible], à la clôture, le marché était calme, [illegible], samedi, la demande devint animée et s'est maintenue depuis lors. Il ne s'est pas opéré dans les prix de changement qui vaille la peine [illegible] mais les détenteurs ayant, depuis hier, [illegible] d'écouler leur stock, les acheteurs ont l'avantage, la différence, dans quelques cas, étant de ⅛ cent la livre. Les transactions se partagent comme suit: [illegible] 7,000; lundi, 9,500; mardi, 10,500; mercredi, 5,[illegible] 7,000 et aujourd'hui 4,000, ce qui porte les ventes de la semaine à 43,500 balles. La plus grande partie des achats a été faite pour l'Angleterre et la France. On pensait recevoir, dans le courant de la journée, les nouvelles apportées par l'Africa, et qui vont jusqu'au 17 du courant, mais elles ne sont pas arrivées. Le télégraphe nous les transmettra probablement dans la nuit.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.

INFÉRIEUR	5¼ @ 6¾	MIDDLING FAIR	10¼ @ 10½
ORDINAIRE	7¼ @ 7¾	FAIR	— @ —
GOOD ORD.	8¾ @ 10	GOOD FAIR	— @ —
MIDDLING	9¾ @ 9¾	GOOD FAIR	— @ —
GOOD MIDDLING	9¾ @ 10	GOOD FINE	— @ —

TABAC—Arrivé depuis le 23 du courant, 113 boucauts. Expédié dans le même temps, pour le Havre, 363 boucauts—New-York, 80—Curaçao, 29—Charleston, 5—Campêche, 1—Brazos, 1—ensemble, 698 boucauts. Stock en magasin et à bord de navires non-expédiés, 9,761 boucauts.

ÉTAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1853		30,220
Arrivé la semaine dernière	113	
Arrivé antérieurement	6,864	6,977
		36,203
Expédié la semaine dernière	698	
Expédié antérieurement	5,746	6,444
Stock sur place		29,761

Plusieurs ventes de tabac ont eu lieu cette semaine; elles se montent probablement à 1,000 ou 1,200 boucauts, mais on en ignore les conditions. Les ventes dont nous avons entendu parler sont: 21 boucauts à 6¾ cts; 63 lugs à 5¾ cts; 31 boucauts à 7½ cts; 47 à 7¾ et 96 à 8 cts. Nous reproduisons notre tableau:

Factory Lugs, 3¾ @ 5¼ c; d'habitation, 5¾ @ 6; feuille inférieure et ordinaire, 6 @ 6¾; fair, 6¾ @ 6¾; fine, 7 @ 7¾; choix et triage, de 8 @ 9 cts la livre.

SUCRE—L'approvisionnement ayant diminué, le marché a acquis plus de fermeté et les prix ont haussé de ⅛ à ¼ cts la livre. Cependant, depuis quelques jours, cette hausse se maintient à peine. Les transactions, y compris 800 boucauts vendus aujourd'hui, se montent à 4,000 boucauts. Nous cotons:

Inférieur, 2 @ 2½ cts; ordinaire, 2¾ @ 3 et fair à fully fair, 3¼ @ 3¾ cts; première qualité, 4 @ 4½ cts; choix 4½ @ 4¾ cts; clarifié, 4 @ 6¼ cts la livre.

MÉLASSE—Très peu de changement depuis notre dernier rapport—Bonne demande. Ventes: 7,200 barils, de 17½ @ 18¾ cts le gallon de première qualité à choix. Il s'est traité aujourd'hui 3,200 barils de 17½ @ 18 cts à la clôture. Depuis deux semaines, des achats considérables ont été faits sur les habitations, principalement pour l'Ouest; elles se montent à environ 1,000,000 de gallons en citerne à 12½ cts. Il s'est vendu hier 75,000 gallons à 14 cts.

FARINE—Notre dernier rapport annonçait que le marché était ferme à la clôture et semblait vouloir s'améliorer. 20,000 barils de l'Ohio ayant été achetés de $6 @ $6 12½ cts. Samedi, la demande fut bonne et il se vendit 7,000 barils de $6 12½ @ $6 25 pour l'Ohio. Les détenteurs exigèrent davantage et 3,000 barils furent pris de $6 25 @ $6 30 pour l'Ohio et le St-Louis. Les nouvelles apportées par le Pacific et publiées mardi, amenèrent immédiatement une hausse et les opérations se bornèrent à 5,000 barils de $6 40 @ $6 50 l'Ohio. Mercredi, il se traita 3,000 barils aux mêmes prix. Hier les exportateurs ont acheté 15,000 barils à une nouvelle hausse et l'Ohio a rapporté $6 85 à la clôture. Aujourd'hui, la demande a encore été animée et les ventes ont atteint le chiffre de 17,000 barils de $6 70 @ $6 90 l'Ohio, ce qui établit une augmentation de 70 @ 80 cts pendant la semaine. Les marques extra rapportent $7 50 @ $8.

CÉRÉALES—Le maïs a haussé de 5 @ 7 cts [illegible] à cause d'une bonne demande pour [illegible] un approvisionnement quelque peu [illegible] [illegible] de la semaine, les prix ont [illegible] vieux et nouveau, tandis qu'ils sont [illegible] de 71 cts. Ventes de la semaine: 27,000 [illegible] demande et les prix de l'avoine se maintiennent et le St-Louis vaut, à la clôture, de 52 @ 55 le boisseau.—Il s'est traité 6,100 sacs de blé à $1 00 et 3,750, en deux lots, au même prix.—Le son a haussé et s'est bien vendu de $1 20 @ $1 30 les 100 livres.

GRAISSE—Marché très ferme et demande [illegible] l'approvisionnement. Ventes: 387 [illegible] nouvelle, à 9 3/16 cts; 536 barillets à [illegible] ce qui est une forte hausse.

BŒUF—Les principales transactions [illegible] 150 barils mess de première qualité à $[illegible] une article en tierçons ont eu lieu à $[illegible] transactions de mess ont eu lieu de $[illegible] barils, $7 25 @ $7 50 première qualité [illegible] à $7 [illegible] @ $7 75.

PORC—Pas trop d'animation, mais plus de fermeté. Les détenteurs ont obtenu des avantages [illegible] transactions: 700 barils vieux mess [illegible] petits lots, à $11 7½ @ 50 mess nouveau jusqu'à $13 à 100 dans des conditions particulières. Les ventes de détail ont été assez fortes à $12 50 le vieux et $13 25 @ $13 50 le mess nouveau.

JAMBON—Au commencement de la semaine il s'est vendu 113 boucauts de plats-côtes de 6 @ 6¼ cts et des plats lots, des boucauts de plats-côtes désossés ont été pris de 6¾ @ 7 cts. Il faut compter, parmi les opérations, 250 tierçons de jambons pour le sucre, au lots, de 11 @ 11 cts et 85 tierçons de qualité extra à 12¾ cts. Les épaules se vendent très difficilement et valent 5¾ cts la livre, prix nominaux.

BEURRE & FROMAGE—Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché. Le beurre de l'Ouest est payé de 14 @ 18 cts la livre; et le fromage de 9 @ 12 cts la livre, selon la qualité.

SUIF—Il ne s'est rien fait sur ce marché depuis longtemps; les prix sont entièrement nominaux.

CHANDELLES—Les chandelles de l'Etoile ont été très actives et 1,500 caisses se sont vendues de 22 ½ @ 25 cts la livre.

CAFÉ—Marché ferme. Ventes de la semaine: 6,500 sacs dont 500 vendus aujourd'hui. Les prix ont varié de 11¼ @ 11¾ cts le vieux café, et de 12 @ 13 cts la livre de la nouvelle récolte.

RIZ—Marché très languissant. Quelques petites ventes de la Caroline, première qualité, [illegible]

SEL—Le marché est toujours animé [illegible] montant à environ 35,000 sacs [illegible] 10 @ 1 00 gros et $1 12½ @ $1 15 [illegible] comprenant un quart à un tiers [illegible] de seconde main au prix de $1 40 [illegible] de la Bride. Un chargement de 5,000 [illegible] la Turque s'est vendu, au commencement [illegible] 95 cts et, depuis lors, un autre de 5,000 [illegible] a été vendu à des conditions particulières.

WHISKEY—Le marché a été calme. Quelques ventes de rectifié ont eu lieu de 25 @ 24 cts [illegible] le petit lot d'ordinaire a rapporté 22 [illegible] valant de 20 @ 23 cts le gallon.

CHAUX—Il n'y a pas eu de ventes de chargement depuis notre dernier rapport, mais les détenteurs obtiennent, au détail, $2 la chaux de Thomaston et Rockland et $1 75 celle de l'Ouest.

CHANVRE—Pas de transactions; prix nominaux.

SAUVEN PITRE—Pas de transactions importantes depuis notre dernier rapport, mais les détenteurs offrent de vendre au-dessous de 12 @ 12½ prix antérieurs.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Pas de changement, faibles ventes. Nous cotons la toile de Kentucky de 12¾ @ 13¾ cts et la corde de 7 @ 8 cts; les ventes de ce dernier article comprennent: 70 rouleaux à 7 cts, et 200 à 8 cts. Il s'est traité 800 pièces de toile de l'Inde à 19½ cts, sur le bateau.

CHANGE—Le change, pour l'étranger et les Etats-Unis n'a eu quelque peu lourd et les taux tendent à la baisse. Le marché est très languissant aujourd'hui. Nous cotons:

Sterlings, 108¼ @ 109; Paris, de 5fr 25 @ 5fr 18¾. Traites sur New-York, à 60 jours, 2¾ pour c. d'esc. Chèques, au pair, ¼ pour cent de prime. Boston, 60 jours, 1¾ @ 2¼ pour cent d'escompte. Philadelphie, 60 jours, 1¾ @ 2¼. Havane, de 5 @ 8 jours, — @ — pour cent de prime.

FRET—Le fret a été très animé depuis notre dernier rapport, mais, par suite de l'arrivée d'un grand nombre de navires, les prix ne se sont pas maintenus. Sept navires ont été nolisés pour Liverpool à ⅝ d; un à 17 d. le [illegible] six pour le Havre 1⅝ cts ou pour Anvers à 32 cts le [illegible] pour l'Europe, chargement de tabac, à des conditions particulières—Le cabotage est très animé et il s'est traité pour Boston à 15/16 cts. Sucre pour le Nord, $3. Le fret est ferme, à la clôture, aux taux que nous donnons plus haut.—Trois navires ont été frétés aujourd'hui pour Liverpool à ⅝ d. le coton et 6 s. la farine.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship J L Day, Talbot, Key West
Navire Desdemona, Farnham, Trieste
Ostervald, Jarvis, Liverpool
[illegible] St Petersburg, Leverett, Havre
Barquette Mary, Mulliken, Boston

Arrivés Hier.

Navire Ocean Chief, Carling, Thomaston
Richmond, Hamilton, Boston
Elisa Mallory, Williams, New-York
Brick Detroit, Robinson, Cardenas
Fanny, Nesrotu, [illegible]
Goelette Mustang, Sawyer, [illegible]

STEAMBOATS.

John L Avery, Robinson, de St Louis.
Statesman, Siddall, de Cincinnati—fromage, whiskey, farine, porc, patates, beurre, &c.
Bella Donna, McCoumb, Williamsport—coton, sucre, etc.
Faun Lyon, Estes, Grand Lac.
Natchez, Leathers, New-Carthage.
Southern Belle, White, Vicksburg.
Mary Foley, Kanson, Donaldsonville
Red River, Louallier, de Grand Prairie.
Georgia, Stinnott, de Memphis.
Arabia, Woodburn, de St Louis.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

St Louis	Westerner, Able	5 h	P M
St Louis	New Lucy, Devinney	5 h	P M
Rivière Yazoo	Monroe, Gwartney	5 h	P M
Mobile	Helen, Larson	5 h	P M
Bayou Sara	Emperor, Landry	5 h	P M
Grand Prairie	R M Jones, Larose	10 h	A M
Grand Prairie	Ophelia, Dimitry	10 h	A M
Rivière Alabama	Wetumpka, Shaw		Midi
Pascagoula	Creole, Walker		
Covington	Lenora, Duncan	4 h	P M
Mobile	St Charles, Post	4 h	P M
Lafourche	F Sparhawk, Terrebonne	10 h	A M
Bayou Sara	Belle, [illegible]	5 h	P M
Vicksburg	Southern Belle, White	5 h	P M
Lafourche	C D Jr, Dufresne	5 h	P M
Attakapas	Fuscher, Gibbs	4 h	P M
Rivière Rouge	Storm, McKinney	5 h	P M
Shreveport	Swamp Fox, Wilson	5 h	P M
Memphis	Louisa, Perry	5 h	P M
Ouachita	New World, Wyatt	5 h	P M
Ouachita	D S Stacey, Swims	5 h	P M
Memphis	Mary Agnes, Greenleave	5 h	P M
Rivière Alabama	Virginia Fund, Postevins	5 h	P M
Warrenton	Natchez, Leathers	5 h	P M

ACADEMIE DE DANSE.

M. et Mme ANGELINA,

198, *rue Carondelet, entre Hevia & Girod.*

M. et Mme ANGELINA viennent de recevoir de Paris, LA SICILIENNE, magnifique danse, mais tout à fait différente de celle qui a été apprise ici l'hiver dernier. 3nov—1m

[illegible] GOTTSCHALK,
COURTIER D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE PROPRIETES FONCIERES,
14 déc—1an 35, rue de la Commune

Changement de domicile.

B. TALAMON a transporté son magasin et ses bureaux, du No 186 au No 181 rue Royale. 3nov

TAPIS—MEUBLES, &c.,
67, rue Royale.

LES soussignés ont en magasin un stock complet de Tapis, comprenant les genres suivants:—Bosse, Axminster, Lassewade Saxe, velours, Bruxelles, trois plis, tapis ingrains, et Vénitiens, [illegible] [illegible]

Articles de fantaisie.

Notre assortiment d'articles de fantaisie est complet et supérieur à tout ce que nous avons jamais offert ici: il comprend porcelaines de Sèvres, [illegible]

Meubles.

Meubles en bois de rose, acajou et bois de chêne pour salon, chambre à coucher [illegible]
3nov F. MALLARD & CO.

AMUSEMENTS.

[illegible]

LE PARAPLUIE DE [illegible]
Vaudeville nouveau en [illegible]
LA FIN DU ROMAN,
Comédie en un acte
[illegible] par M. Carrier.

LUNDI 2 JANVIER:
Première représentation de
LE PROPHETE,
Grand opéra en cinq actes, de Meyerbeer.

THEATRE ST-CHARLES.

Samedi soir, 31 décembre,
[illegible] d'adieu de M. et Mme Barney Williams.
[illegible] JEMIMA—WOMAN'S RIGHT, or FEMALE CONVENTION.—REGATTA HORNPIPE, danse.—THE IRISH LION, comédie.—Le spectacle commencera par PADDY CAREY.
Mlle JULIA DEAN a été engagée et jouera bientôt.

Théâtre des Variétés.

Samedi soir, 31 décembre:
Septième représentation du FATHER'S LOVE.—OUR NEW LADIES MAIDS—OUT FOR ABOLITION.—Une romance intitulée: CAN I MY LOVE RESIGN.—Et LA TYROLIENNE, pas de deux.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Concerts de souscription.

A la demande d'un grand nombre de familles, le Comité annonce qu'il sera donné une série de six concerts par l'orchestre de la salle des Odd-Fellows. Afin de permettre à tous [illegible] souscrire [illegible]
[illegible] monsieur et sa famille (pour la série) $15
[illegible] et deux dames
[illegible] une dame
Pour un monsieur
Pour un billet
Des listes de [illegible] seront déposées au bureau et chez les principaux marchands de musique.
On indiquera [illegible] le premier concert aura lieu. 22 déc

Jours de fêtes.

AMPHITHEATRE DE DAN RICE.

IL y aura, pendant les jours de fêtes, une représentation à midi et tous les soirs à 7 heures.

Grande scène équestre,
par dix-huit dames et messieurs.

LES FRERES ROMAINS, La Perche équipoise, Le Manége—Mme Rice, Mlle Frank V., Jean Johnson, F. H. Rosston.

THE COMIC MULES, par Dan Rice.

Sur le théâtre.

CHANTS, DANSES, DUOS, et le vaudeville intitulé: THE BLACK COQUET.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et le spectacle commencera à 7 heures.
[illegible] et parquets, 50 cts; galeries, 25 cents; loges de couleur, 50 cents. 22déc

MUSEE DU SUD—Prix réduits.

Les dispositions intérieures du Musée du Sud, rue St-Charles, ont été changées de manière à en faire l'établissement le plus attrayant pour le philosophe ou le curieux qui peut disposer d'une heure. Le Musée est maintenant ouvert. A la magnifique collection de curiosités qui s'y trouvaient l'année dernière, le propriétaire vient d'ajouter des ANIMAUX RARES qui n'ont jamais été vus dans le Sud et parmi lesquels se trouvent l'éléphant sacré "LALLA ROOKH" et le CHAMEAU BLANC de Syrie, que les Egyptiens vénèrent. C'est le seul qui soit jamais venu aux Etats-Unis.

Le Musée est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 9 heures du soir. Prix d'entrée—25 cents; enfants, moitié prix. 3déc

ODD FELLOWS HALL.

SOIREES D'ELITE.

UNE série de soirées d'élite sera donnée dans la salle de l'hôtel des Odd Fellows, elle commencera le mercredi 4 janvier 1854 et continuera tous les mercredi jusqu'au 22 février inclusivement. Les soirées seront sous la direction des messieurs dont les noms suivent:

*Chas. M Waterman,	*John Crickard,
*Mortimer Belly,	*J C McAllister,
*F X Barbot,	*Ernest Toledano,
*Paul E. Théard,	*Geo W Parmly,
Dr I. Labatut,	W H Garland,
Geo Y Bright,	Joseph Lallande,
Jules Belly,	J A Braud,
Omer Gaillard,	*R W Adams,
Wm A Nott,	*John W Price,
	Henry Léaumont.

Les applications pour souscrire à ces soirées devront être remises au secrétaire au bureau de la salle de la rue Lafayette, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
*Comité d'invitation et d'admission.
15 déc H. RUFFIER, secrétaire.

LE PREMIER BAL DE LA [illegible] de bals masqués et de [illegible]
Donné par les Jeunes Gens.
Le bal aura lieu à la *Salle de l'Armory*,
VENDREDI, 30 *décembre* 1853.
DIRECTEURS:

T. B. Hudson,	Théophile Villars,
A. Giffen,	[illegible]
F P Trischard,	[illegible]
E G Wells,	[illegible]
Chas Faurie, jr,	[illegible]
No 66, rue Gravier.	Arthur Witt, Commercial Place,
Dr. J C B Harvey, 12 Diamond Row,	L R Larose, 80 rue du Camp.
A P Walsh.	

Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitation pour dames, sont priés de s'adresser au Bureau des Directeurs, car aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les directeurs, qui se réuniront à la salle tous les mercredis, à 7 heures du soir.

Les personnes seront priées de se démasquer avant d'entrer dans la salle.

Les billets de souscription sont limités; on ne peut s'en procurer qu'en s'adressant aux directeurs et au magasin de musique, No 5, rue du Camp.
6 déc

LES GRANDS SALONS DE S. JACOBS,
No 93, Rue du Camp,

ONT été ouverts le 1er du courant.
On y trouve la plus grande et la plus riche collection de TABLEAUX à l'huile et à l'aquarelle; DESSINS, GRAVURES les plus précieuses, STATUETTES en MARBRE et en BRONZE, et d'autres objets d'art, tels qu'on n'en a jamais été exposés au Sud.
Les étrangers, les citoyens et plus particulièrement les dames sont invités à venir examiner cette riche galerie des BEAUX ARTS qui n'a pas ici son égale.
Le département du Daguerréotype, avec ses diverses améliorations, surpasse tous les établissements de ce genre en Europe ou aux Etats-Unis.
[illegible]
L'assortiment de [illegible] BRACELETS, BAGUES et EPINGLES [illegible]
[illegible] E. Jacobs, est garanti [illegible]
6déc—6m 6 DECEMBRE 1853.

AVIS D'ELECTION.

En vertu d'un writ d'ELECTION, daté du 6me jour de décembre 1853, et à moi adressé par Son Excellence P.O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, par les présentes notifiés qu'une élection de Juge de la Première Cour de district de la Nlle-Orléans, sera tenue le LUNDI, 2me jour de janvier 1854, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la démission de l'Hon. John C. Larue.
Le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après midi, [illegible]
L'élection devra être conduite et [illegible] retours par duplicata [illegible] conformément à la loi.
Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, le 9 décembre 1853.
17déc— MANDEVILLE MARIGNY, Shérif

AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT à un writ d'élection, daté le 15 décembre 1853 et à moi adressé par Son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, avis est donné aux électeurs du troisième district représentatif de la paroisse d'Orléans et ville de la Nouvelle-Orléans, district compris entre les rues Canal, Julie (côté Sud), le fleuve et le Lac Pontchartrain (5, 6 et 7 précincts, 1er district, ancienne 2me Municipalité), qu'une élection aura lieu dans le dit district le LUNDI, 2 janvier 1854, pour un représentant à la Législature d'Etat, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de l'honorable J. S. Slatter.
Les scrutins seront ouverts au jour indiqué plus haut, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, aux endroits et sous la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans.
L'élection se fera et des duplicatas seront transmis au soussigné conformément à la loi.
Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, 19 décembre 1853
20 déc MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la paroisse d'Orléans

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, le 21 décembre 1853.—Le Conseil Commun a désigné les endroits suivants, pour y tenir les polls pour l'élection [illegible] le LUNDI, 2 janvier 1854, pour élire un juge pour la Première Cour de District, en remplacement de l'honorable J. C. Larue, démissionnaire; et aussi par les votants du Troisième District Représentatif, comprenant les 5me, 6me et 7me Précincts, pour nommer un membre de la Chambre des Représentants, en remplacement de S. F. Slatter, démissionnaire. Les polls seront sous la surveillance des commissaires ci-après nommés:

Dans le Premier Precinct—Chez M Cousens, encoignure des rues Annunciation et La Course;
Inspecteurs: Henry Coon et John Duggan, Matthew Martin.
Second Precinct—Chez M Henderson;
Inspecteurs: Jno Mader et R N Nugent, James Dunlap.
Troisième Precinct—A l'Ecole Fulton;
Inspecteurs: Thomas Connelly et E J Wallace, W Monaghan.
Quatrième Precinct—Caserne à pompe No 19;
Inspecteurs: J L Fagan et P O'Donnel, J M Cox.
Cinquième Precinct—Caserne à pompe No 2;
Inspecteurs: Henry Judson et James Cosgrove, J M Cook.
Sixième Precinct—Caserne à pompe de American Hose Co, encoignure des rues Poydras et Commercial;
Inspecteurs: T J Durant et J Newlan, S Jamison.
Septième Precinct—Chez O'Donnel, rue Poydras;
Inspecteurs: James Davors et Jno Sullivan, J C Stewart.
Huitième Precinct—A l'hôtel Conti, rue Conti;
Inspecteurs: A Sancier et Thomas Bailey, Theo Meyer.
Neuvième Precinct—Au café de Salvador Pratts, encoignure des rues Dauphine et Rampart;
Inspecteurs: R Abbott et B Callagher, E Flash.
Dixième Precinct—Au café Jefferson, rue de Chartres;
Inspecteurs: L Castera jr, et T A Devilliers, L Le Blanc.
Onzième Precinct—Au café d'Orléans, rue d'Orléans;
Inspecteurs: A Fabre et V Labatut, A Lamothe.
Douzième Precinct—Chez M Moreira, encoignure Marais et Promenade Carondelet;
Inspecteurs: C Louse et L Armingaud, Charles Colomb.
Treizième Precinct—Caserne à pompe No 4, rue Hôpital;
Inspecteurs: J A Aizpurua et E A Dolhonde, A J Guiret.
Quatorzième Precinct—Au café encoignure des rues St-Claude et Chemin de Bayou;
Inspecteurs: P A Desforges et F M Creamé, H Guyol.
Quinzième Precinct—Maison de M Noca, encoignure des rues Grands Hommes et Français;
Inspecteurs: R Sbalmeyer et Geo Grandpré, E Jeanne.
Seizième Precinct—Chez M E Faivre, encoignure Esplanade et Tonti;
Inspecteurs: F Cannonvas et S Faget, [illegible]
Dix-septième Precinct—Au café de J D [illegible]
Inspecteurs: G B Eurbanet et J Meyer, J Jacob.
Dix-huitième Precinct—Caserne à pompe de la Compagnie No 4;
Inspecteurs: F M Cook et R Stephenson, M Wetzel.
Dix-neuvième Precinct—Au dépôt des chars du Chemin de fer de Golfe de Mexique;
Inspecteurs: P Newman et J Johnson, M Baron.
Vingtième Precinct—Chez Gaillard, encoignure des rues Montégut et Royale;
Inspecteurs: Jno Weber et Henry Storm, F Dunbar.
Vingt-et-unième Precinct—Chez Chenneville;
Inspecteurs: Michel Pauch et M Sloan, A Andry.
Vingt-deuxième Precinct—Au café de Allmeyer, encoignure Magazine et Sec-Marie;
Inspecteurs: W C Goodrich et Wm Reed, W C Terrell.
Vingt-troisième Precinct—A la caserne à pompe Chalmette Co, Quatrième District;
Inspecteurs: D S Bowers et H Duneran, G Auch.
A D CROSSMAN, Maire
Les inspecteurs ci-dessus nommés sont priés de se présenter à la Mairie pour être assermentés conformément à la loi. 23 déc—4

Charbon—Charbon.
Charbon de Pittsburg, Cannel, Anthracite—En mains et à vendre aux anciens dépôts de MM. Bois, Willard & Co, No 77, rue de la Douane, 380, rue Rouge, 1 330 rue Tchoupitoulas. Les ordres laissés au bureau, seront exécutés promptement remplis aux plus bas prix du marché.
5nov—69 F. H. WILLARD.

A VENDRE.
[illegible] le premier [illegible] de la ville. S'adresser à
14déc—1m F. ROUSSEL, No 26, rue St-Louis

[illegible]
JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle Orléans, 9 novembre 1853.
LA résolution suivante a été adoptée par le conseil de la Direction de cette compagnie, tenue le [illegible]
"Résolu que la portion de la souscription au fond capital de cette compagnie, laquelle n'a pas encore été réclamée, c'est à dire quarante pour cent, est, par le présent avis, déclarée due et payable comme suit:
Dix pour cent le 3 janvier 1854.
Dix pour cent le 6 mars 1854.
Dix pour cent le 8 mai 1854.
Dix pour cent le 4 janvier 1855.
Cinq pour cent le 5 mars 1855.
9 nov—[illegible] JOHN CALHOUN, secrétaire

P. & E. REILLY & Co,
ENCOIGNURE ROYALE & CANAL.
VIENNENT de recevoir un nouvel envoi de marchandises [illegible] prix réduits:
INDIENNES françaises riches de 15 à 25 cts.
CACHEMIRE d'Ecosse toutes nuances à $1.
CACHEMIRES [illegible]
VALENCIAS do
SOIE à carreaux.
BARPOUR broché.
do noire,
ROBES mousseline de laine à dispositions,
ROBES Valencia,
[illegible] à volants imprimés.
do du bandes satin,
[illegible] de toutes qualités.
do madrillés et damassés.
Moire antique noir.
Gros de Naples toutes couleurs.
do écossais nouveauté.
do broché et broché.
Robes de soie à volants brodés.
do bayadères.
Etoles noires.
Mousseline de laine 4/4 & 6/4.
Merinos et Cachemires noirs.
Alpacas do
[illegible] do
Manteaux [illegible] en Drap et Velours des genres les plus nouveaux.
Gants Jouvin,
Do de Suède.
Do de Soie Alexandre,
Un grand assortiment de Broderie, telles que Mouchoirs riches, Cols et Chemisettes, Manches brodées.
Cols et Manches de crêpe anglais, &c.
Linge de table.
Un magnifique lot de Damas, Nappes, Serviettes de toutes grandeurs.
Toiles à Draps de 4/4 à 12/4 garanties.
Toiles d'Irlande depuis 25 la pièce, &c.
Tous ces articles seront vendus au plus bas prix du marché, par P. & E. REILLY & Co, Encoignure Royale et Canal.
6déc—[illegible]

ARNOUX,
Encoignure Chartres [illegible]
MAISON FONTAINE.
LE soussigné, venant d'agrandir et de pourvoir son magasin d'un stock très varié et très beau de MARCHANDISES ETRANGERES ET AMERICAINES, la très respectueusement les dames et le public de la Nouvelle Orléans à venir le visiter.
Il a fait confectionner avec le plus grand soin pour sa clientèle de la campagne, les articles suivants:
Cotonnades, Bas et [illegible]
Chemises laine, flanelle et coton rayé,
Grosses chaussettes laine bonnets do.
Couvertes laine, Grenier,
Couvertes pour grands lits.
Il est abondamment pourvu de tous les objets nécessaires aux familles et pour les ménages, tels que:
Cotons blancs et écrus de toutes les largeurs, Cotonnades françaises et américaines, unies et fantaisie;
[illegible]
Le tout se vend à des prix très modérés.
18 oct ARNOUX.

ADOLPHE BLACHE,
66, rue Royale.
A reçu par les navires Globe et Ferrière, du Havre, trois caisses de chemises françaises, des modèles les plus nouveaux—
Chemises en toile,
Do devants toile,
Do indienne,
Do madapolam,
Do jaconas.
—AUSSI—
Pistolets Monte-Christo ou de salon, et une grande variété d'articles de haute fantaisie et d'utilité. 25nov

Aux Coiffeurs Barbiers.
LES soussignés ont reçu directement de Liverpool, les célèbres rasoirs de W. & S. Butchers, articles seuls convenables à leur usage.
Aussi—CISEAUX français à leur usage, de la marque célèbre de SEAKCAL ou Sentier, (Paris.)
Avec un assortiment de fantaisie, tel que: brosses à barbe, à têtes, à dents et ongles, parfumeries françaises et anglaises. Le tout est offert à les prix par URIAH A. POLLARD & CO, 76, Canal, près Chartres.

MEDICAMENTS! PRODUITS CHIMIQUES! PARFUMERIE.
Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages, un fort approvisionnement de choix, consistant, en partie, de:
QUININE—Française, anglaise et américaine.
MORPHINE, IODE, IODURE DE POTASSIUM, MELANGE TONIQUE DE HOWARD, [illegible]
EXTRAITS DE SALSEPAREILLES—De Bull, Carpenter, Townsend, Rocher & Clarke, &c.
VERMIFUGES—De Wistar, McLane, Jayne, &c.
REMEDES POUR LA TOUX—De Wistar, Taylor, Ayre, &c.
BOITES POUR REMEDES—En bois de rose, acajou et cuir.
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE—Un fort assortiment de [illegible]
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE—[illegible]
EAU DE COLOGNE DE JEAN CARL FARINA—[illegible]
BAY RUM—en demijons, venant directement de St-Thomas, garanti le meilleur qui soit sur le marché.
PREPARATIONS POUR LES CHEVEUX—Savoir: Tricophérous de Clirchugh; Tricophérous de Barry, [illegible]
TEINTURE POUR LES CHEVEUX—De Batchelor, Phalon, Bodin, &c.
POUDRES DE TOILETTE—Albâtre, blanc de lis.
SAVONS—Lubin, Low, Hazel, Bazin.
PEIGNES EN ECAILLE—Un grand assortiment de peignes de toilette et à mêler.
BROSSES A CHEVEUX ET A DENTS—Françaises et anglaises.
Le tout est offert, en gros et en détail, aux conditions les plus libérales.
PHARMACIE ET MAGASIN DE PRODUITS CHIMIQUES DE SYMES, No 91 et 93, rue du Canal, encoignure Carondelet. 14déc

MARCHANDISES NOUVELLES.
ADOLPHE BLACHE,
66, rue Royale.
VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre un assortiment considérable des articles suivants:
Pour Dames et Enfants.
Lingerie de toute sorte, Ombrelles,
Mouchoirs [illegible] et riches, Eventails simples et riches
Gilets en [illegible], Bourses et sacs,
Manches do, Bracelets en rubans,
Bas de fil [illegible], Bijouterie,
Gants Jouvin et autres, Jarretières,
Echarpes en soie, Peignes en écaille,
Corsets, Porte-monnaie,
Jarretières, Livres de messe.
Articles pour Hommes.
Chemises, Gants Jouvin et autres,
Gilets, Cannes,
Caleçons, Parapluies,
Chaussettes, Portefeuilles,
Mouchoirs, Porte-monnaie,
Cravates, Porte-cigares,
Foulards, Trousses de voyage,
Cravates, Coutellerie,
Bretelles,
Porcelaine et cristaux,
Parfumerie,
Bronzes,
Horloges et meubles.
Objets de luxe et de fantaisie de toute espèce. 3nov

MAGASIN DE SELLERIE
DE
Newark, N. J.
ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magazine, manufacturiers et importeurs de sellerie en tout article dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, martingales et articles de voyage, fouets, sangles, harnais et tel des points de sellerie, etc.
[illegible] ANDREW G. BULL & Co.

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.
EAU-DE-VIE—Seguras des années 1795, 1796, 1812 et 1828; Godard de 1828; Otard, Dupuy et autres marchandises de différents prix et qualités.
Vins—Madère Old réserve, Pathe pâle, South Side et Indes Orientales, Sherry de Duff Gordon, et Harmony et Reves, vieux Porto, Vin du Rhin, des environs, Crème de Bouzi, Fleur de Sillery, Heidsieck et plusieurs autres marques de champagne. Vin blanc et rouge de toute qualité en barriques et en caisses.
Genièvre de Hollande, rum de la Jamaïque et de Sainte-Croix, whiskey d'Ecosse et d'Irlande, whiskey vieux Monongahela et Old Rye, fruits à l'eau-de-vie et au jus, liqueurs de toutes sortes, bitter de Boker, Bortin et Gooley, 500 caisses de bière et porter, en quarts et pintes, [illegible]
[illegible] SEWELL T. TAYLOR, 15, rue Royale.

M. DE GOER & MIFFLIN, 38 rue de la Douane.
OFFRENT à vendre en débarquement du navire [illegible]
4 balles [illegible] nouvelles,
2 caisses [illegible]
[illegible] grande largeur. 14déc

EN débarquement du steamboat Hungarian, de Cincinnati—
25 barils whiskey "Magnolia" de Pike.
25 barils do Monongahela do.
A vendre par QUITMAN & LANGSDORFF, [illegible] 13, rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE—200 paniers à la marque du chef, [illegible] Heidsieck, en débarquement du navire Heidelberg, venant du Havre, à vendre par J. F. PREAU & Co,
14 déc 21 et 23, rue Chartres

A VENDRE [illegible] 1 caisse de [illegible]
A vendre par JOHN CLAUZURE.
[illegible] encoignure Toulouse et St Pierre

[illegible] JOHN CLAUZURE, 104 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre
[illegible]
[illegible] par JOHN CLAUZURE
22 nov 104 rue Royale

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES.

Paris, 8, rue [illegible] [illegible] Année.

[illegible] Par Steamers, 12 FR.

ENCYCLOPEDIE MENSUELLE

AGRICULTURE.—HORTICULTURE, ET BOTANIQUE USUELLE.—ARTS ET MÉTIERS.—DÉCOUVERTES.—SCIENCES.—BEAUX-ARTS.—CULTURES INDUSTRIELLES.—ANIMAUX DOMESTIQUES.—ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.—JURISPRUDENCE ET MÉDECINE USUELLES.—VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.—SOCIÉTÉS SAVANTES.—BIOGRAPHIES.—VOYAGES.—LECTURES DE FAMILLE, &c.

Illustré de belles Gravures dans le Texte.

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE PLUSIEURS SAVANTS ET HOMMES PRATIQUES,

SOUS LA DIRECTION DE M. JOSEPH GARNIER, PROFESSEUR A L'ECOLE IMP. DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Paraissant le 10 de chaque mois, par livraisons de deux feuilles à deux colonnes, contenant la matière de quatre feuilles et formant chaque année un beau volume in-8o, avec une TABLE ALPHABÉTIQUE.

Voici le sommaire des principaux articles contenus dans les numéros déjà parus:

Agriculture et Economie rurale.—Charrue à coulter des polders de la Belgique.—Ravages des hannetons; leur destruction; profit qu'on en peut tirer.—Vaccination et résultats des tubes des prairies, [illegible]—Maladie de la vigne; remède par M. Magne, professeur à l'Ecole d'Alfort.—Des garbiers en meules à blés, par M. Masson Dimeux, vétérinaire à la garde de Paris.—Du battage mécanique des grains.—Rapport sur l'agriculture de l'Algérie.—Choix des porcs et amélioration de la race.—Choix des vaches laitières, système Guénon, par M. Magne.—Culture de l'oseille.—Composition et valeur intrinsèque des blés, recherches par M. Jules Reiset.—Emploi des cendres.—De la taille des racines en récolte de miel et de la cire.—Pisciculture. Coup d'œil sur cette nouvelle industrie agricole, par M. A. Vézeau.—Multiplication des écrevisses, par M. Masson-Dimeux, &c.

Horticulture et culture maraîchère.—Mécanique nouvelle.—Moyen facile de guérir les plaies des arbres.—Mode de rosier greffé par le toutier.—Arrosage à pompe et pompe à la main pour jardins.—Travaux du mois.—Procédé simple pour conserver les raisins à écrire.—Du transport à distance des greffes d'arbres fruitiers.—Quelques nouveautés de prolonger la durée des fruits.—De l'ombelle des fruits désirés.—De la maturité des fruits, et de quelques moyens de l'accélérer.—Moyen d'empêcher les choux-fleurs de borgner.—Effet de la transplantation des plantes.—Destruction du puceron lanigère, de l'araignée rouge, des guêpes, des fourmis.—Notice sur deux cents légumes nouveaux, par M. Lecoq, professeur d'histoire naturelle de la ville de Clermont.—Procédé russe pour forcer les asperges.—Géranium rosat. Essence de roses.—La Victoria régia.—Plan d'un jardin paysager, &c. &c.

Sciences appliquées.—Arts et Métiers, Industrie.—Comment se font les aiguilles.—Moyen de culture le fer.—Mode d'épreuve pour les ponts.—Moyen d'éteindre le feu à bord d'un navire.—Lampes calorifiques sur les chemins de fer anglais.—Moyen pour [illegible] les accidents sur les chemins de fer.—Nouveau procédé pour fabriquer les briques.—Procédé de plombage du fer et du cuivre.—Procédé pour souder le fer et l'acier.—Machine à vapeur combinée de M. Du Tremblay; navire mû par les vapeurs d'eau et d'éther.—La machine Ericsson.—Photographie ou héliographie; conversion des images photographiques en planches gravées sur acier; procédés de M. Niepce de Saint-Victor et de M. Talbot.—Conservation des monuments, filtrations des matériaux calcaires.—Notice sur les moulins à vent, par M. Hervé-Mangon, ingénieur des ponts et chaussées.—Chemins de fer en France, par M. Eug. Contamine, &c.

Economie domestique.—Médecine usuelle.—Fertilisation portatives.—Pâte pour détruire les animaux nuisibles.—Ratafia de fruits rouges.—Vernis que l'on trouve partout.—Nouvelle remède contre les furoncles.—Remède contre le mal de dents.—Presse à fromage américaine de Dicz.—Nouveau piège à rats en Angleterre.—Emploi du pétrole et du coquelicot comme légumes.—Plantes pour désinfecter.—M. you de s'assurer si le café contient de la chicorée.—Empoisonnement dans lesquels la nature du poison est ignorée.—Emploi du chêne feuille contre la piqûre des abeilles.—Laiterie dans les fermes.—Corps étrangers dans l'oreille, le nez et les narines.—Préparations et conserves des écrevisses.—Récolte et transport des framboises.—Moyen de se faire l'huile ou l'alcool de fraises.—Moyen de se débarrasser des mouches.—Baratte tricolaire économique.—Du retable de la mémoire.—Sidre de ménage.—Boisson rafraîchissante, facile et peu coûteuse.—Procédé simple pour purifier l'eau.—Des aliments.—Danger des fumivores de cuivre pour ceux qui usent du gaz.—Diarrhée chez les enfants.—Potage agréable.—Sur le danger d'avaler des morceaux de champignons.—Effets du chloroforme.—Brancard imprévisé pour le transport d'un blessé ou d'un malade.—Le café guérie [illegible] heures.—Bon des appartements: le [illegible] instincts, moyen de la découvrir, etc.

Variétés.—Ravages des termes ou fourmis blanches.—Jacques Cœur, par M. de Molinari, professeur au Musée de l'industrie belge.—Machine de Duplessis, par M. Norclaire Bourgneuf.—François Arago, par M. Joseph Garnier.—Appareil de sauvetage commun de M. Saint-Simon Sicard.—Les aérostats montgolfières, ballons et parachutes, par M. A. Cavillon, professeur au collège Sainte-Barbe.—Borne-ôtée, Salon de 1853, par M. Beaumont Wertier.—La vesse-de-loup employée au chloroforme, par M. le docteur Benjamin Richardson.—Voyage.—Le Darfour, contrée d'Afrique, climat, production et mœurs.—Instruments des Assyriens découverts par M. Victor Place, consul français en Asie.—Travail et tribulations d'un mineur en Californie; lettre d'un chercheur d'or français.—Laine végétale tirée des feuilles du pin sylvestre.—Société d'encouragement.—Prix proposés par la Société d'encouragement pour les années 1854 et 1855, 1856 et 1857.—[illegible] Exposition de phénomène [illegible] Faraday, à la Société royale de Londres; [illegible] professeur de physique à l'Université d'Athènes, &c. &c.

Le défaut d'espace nous empêche de reproduire le sommaire d'autres articles composant un Bulletin des sciences, un Bulletin chimique, un Bulletin de jurisprudence usuelle, &c.

Chaque numéro se termine par une Chronique contenant les faits les plus intéressants relatifs aux sciences, aux arts, à l'industrie, &c.

Les numéros suivants contiennent des séries d'articles analogues et sur d'autres sujets: Drainage, Race chevaline et d'autres animaux domestiques, Bateaux à vapeur, Chemins de fer, Télégraphes électriques, Fabrication du fer, du gaz, et autres procédés technologiques, Biographies d'hommes utiles et Variétés diverses pour l'instruction de la famille, &c.

Le JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES, encyclopédie mensuelle, tient lieu:

1o D'une Revue d'agriculture et d'économie rurale;
2o D'une Revue de technologie, d'arts et métiers, et d'industrie;
3o D'une Revue d'horticulture et de jardinage;
4o D'une Revue scientifique;
5o D'une Revue d'hygiène et d'économie domestique.

N. B. On s'abonne à la NOUVELLE-ORLEANS, chez M. ED. GUILLOT, Négociant, rue Royale, No 239, AGENT SPÉCIAL en mesure de servir régulièrement, par steamers, les livraisons mensuelles aussitôt leur apparition à *Paris.*

A LA CORBEILLE FLEURIE

Ed. PINAUD,
PARFUMEUR, SAVONNIER, CHIMISTE,
FOURNISSEUR DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE,
320, rue St Martin, à Paris.

Fabrique de PARFUMERIE FINE et SAVON DE TOILETTE, Maison réputée pour la bonne qualité de ses produits, ses parfums pour les mouchoirs, ses eaux de toilette connues dans le monde entier. Jusqu'à présent le commerce de parfumerie a été discret sur les nouveaux produits qu'on expédiait sur le continent et aux colonies. Nous recommandons particulièrement la maison ED. PINAUD comme une maison hors ligne pour le soin qu'elle apporte à sa fabrication et au cachet distingué qu'elle sait donner à tous les produits qui portent sa signature et sa marque. Dépôt chez LION & PINSARD, encoignure Bienville et Royale. 21 juil—2fp3m

EAU DE PARIS DE LEISTNER

La Médaille de mérite à l'Exposition de Londres, décernée à ce suave et persistant parfum, est le suffrage le plus éclatant accordé à sa supériorité dans la parfumerie parisienne. La même Médaille a été appliquée au VINAIGRE DE TOILETTE et à la POUDRE et [illegible] du même auteur. Rue de Chaillot, 48, Paris. [illegible]
Dépôt chez les Parfumeurs et Coiffeurs.
Dépôt chez MM. LION & PINSARD, enc. Royale et Bienville.
20 juillet—3pa

CHANGEMENT DE DOMICILE.

S. TILMAN, *Fleuriste* de S. M. l'Impératrice, rue de Richelieu, 104, A PARIS. 12 nov.-3m2pa

[illegible] de l'Académie de médecine et de l'Ecole de Pharmacie de Paris.

Le SIROP LAROZE, d'écorces d'oranges amères, est prescrit avec succès par les médecins pour harmoniser les fonctions de l'estomac et celles des intestins. Il est constaté qu'il rétablit la digestion, combat les problèmes d'estomac; qu'il guérit les [illegible] [illegible] Pharmacie [illegible] Lion Pinsard et Cie, à la Nouvelle-Orléans.

Tricophérous du Prof. Alex. C. Barry, ou Composé pour embellir, boucler, conserver et faire croître et fortifier les cheveux, faire disparaître les maladies de peau, pour la guérison des douleurs rhumatismales et des blessures.

LE Tricophérous de Barry est célèbre dans tous les Etats-Unis, et le nombre de bouteilles vendues excède tout ce que l'on peut imaginer. Le professeur Barry, après examen de ses livres, trouve qu'il a vendu, en détail, gros et en détail, dans le courant de l'année 1852, environ 930,000 bouteilles.

Ce chiffre énorme évalue la nécessité de produire d'autres témoignages de l'efficacité extraordinaire du Tricophérous. Le bas prix de ce composé, son influence sur les cheveux, les crèmes et dans tous les cas d'irritation extérieure, lui ont d'abord valu sa réputation. C'est tout ce que désirait l'inventeur. [illegible]

Dépôt et manufacture, No 137, Broadway, New-York. Prix du détail, 25 cts la grande bouteille.
Il sera fait un escompte libéral aux personnes qui en achèteront en gros. A vendre par les principaux marchands et pharmaciens des Etats-Unis, du Canada, du Mexique, des Indes Orientales, d'Angleterre, de France et par J. WRIGHT & Co,
15déc—3m 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans

CRESCENTIA
OU SIROP DE CALEBASSE.

CE précieux remède qu'on considère, sous les tropiques, comme le plus efficace pour toutes sortes d'AFFECTIONS PULMONAIRES, n'était connu jusqu'ici que des habitants des climats chauds où croît l'arbre qui le produit. L'extrême difficulté d'en conserver la pureté au-delà de quelques jours, faisait qu'on ne le composait que lorsque le cas l'exigeait.

TRENTE ans de pratique constante dans les tropiques m'ont mis à même d'apprécier toutes les vertus du SIROP DE CALEBASSE. Aussi ai-je, pendant longtemps, cherché les moyens de réunir et conserver l'essence qui en constitue en grande partie la valeur, mais se détériore si facilement.

[illegible]

Préparé par Edward Ferlay, D. M. à la Havane.
A vendre à la Nlle Orléans, par J. WRIGHT & Co
27déc—1m 151, rue de Chartres

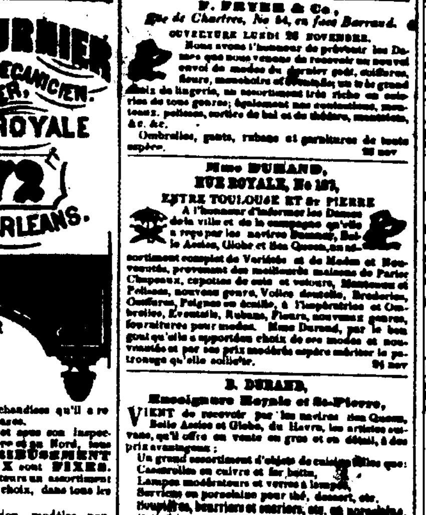

AFAIT l'ouverture des marchandises qu'il a reçues par les derniers arrivages.
Fabriquées d'après ses ordres et sous son inspection, durant son séjour en Europe et au Nord, tous les articles qu'il vend sont REMBOURSEMENT GARANTIS. Les PRIX sont FIXES.
Il offre spécialement aux amateurs un assortiment complet de MONTRES de choix, dans tous les prix.
PENDULES de précision, modèles nouveaux, à calendriers perpétuels, à réveil, à secondes, et munis de thermomètres de Farenheit, de Réaumur et Centigrades.
HORLOGES convenables pour bureaux, édifices publics, stations de chemins de fer, églises et habitations.
LAMPES, dites MODERATEURS, de formes variées, avec tous les accessoires nécessaires.
CANDELABRES pouvant s'adapter indistinctement à ces lampes comme au gaz.
En BIJOUTERIE, en Argenterie, en Plaqué, tous les de bon et de durable.
NOTA—Un TELEGRAPHE ELECTRIQUE d'un genre encore inconnu ici, est en opération au bureau de John Comaury, au premier étage au-dessus du magasin.
Toute personne désireuse d'examiner cette nouvelle combinaison bien simple, et d'en étudier les curieux effets, y est admise 14déc—3p sem

MAISON ROUGE No 1.
Près du marché aux légumes.
LES soussignés, venant de faire leurs déballages de marchandises d'hiver, offrent au public et aux dames particulièrement, leur magnifique assortiment de mousseline de laine, cachemires, couleurs assorties, [illegible], mérinos, chemisettes brodées, dite cols, mouchoirs, bandes et autres broderie, tapis de table [illegible] laine et coton, [illegible] et laine, dito coton, indienne suisse, à l'huile pour rideaux, &c., &c., ainsi qu'un beau choix d'indiennes françaises couleurs solides pour robes, de 25 cents à 30 cents la verge. Nous invitons respectueusement les dames à bien vouloir venir examiner l'assortiment, parmi lesquels elles trouveront des articles des plus hautes nouveautés, aux prix les plus réduits. Ils annoncent aux messieurs que par les mêmes arrivages ils ont reçu un magnifique assortiment de casimirs pour [illegible] ainsi que tout ce qui concerne les articles pour tailleurs.
U. LAROUSSINI & Co.
16—sp Maison Rouge No 1, sur la Levée

MACHINES A COUDRE.
LA nouvelle Machine à coudre patentée de Wilson, fonctionne en ce moment et peut être vue au No 13, rue St Charles, par les personnes qui désirent acheter.
Il n'y a plus de doute aujourd'hui quant à l'utilité de ces machines. Les fabricants du Nord les préfèrent à toutes celles qui ont été inventées jusqu'ici; les planteurs s'en servent pour faire le linge de leurs familles et surtout celui de leurs esclaves. Chaque habitant devrait avoir chez lui une de ces machines.
Une personne habile, à l'aide d'une des Machines de Wilson (qui donne de 1,000 à 1,500 coups d'aiguille à la minute), peut faire aisément l'ouvrage de quinze couturières.
Cette machine est simple, n'est pas susceptible de se déranger et ne fait pas de bruit. Elle n'est pas composée d'une navette ou deux aiguilles et une double série de ressorts, mais elle ne renferme qu'une aiguille et n'a ni roue ni navette.
Les dames et les couturières qui achèteront de ces machines, apprendront la manière de les faire fonctionner, en s'adressant au No 13, rue St Charles, au Premier.
A vendre: Un approvisionnement de machines améliorées, aiguilles, bobines, fil, &c.
3nov—3m JOSEPH HUFTY.

GALERIE DAGUERREOTYPE
de MOISSENET,
No 1, rue du Canal, encoignure Canal.
LES personnes qui désireraient faire tirer leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET, elles pourront se convaincre par elles-mêmes de la valeur des différents procédés de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que ont vraiment recherchés jusqu'à ce jour; la tonalité parfaite, les teintes douces et vigoureuses et l'exactitude des traits. [illegible]

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis que nous offrons à vendre à des prix courants, tels que:
Tapis de velours,
Tapis de Bruxelles,
Tapis de [illegible]
Tapis de [illegible]
[illegible]

Mme [illegible],
No 150, Rue [illegible], encoignure Toulouse,
FAIT savoir aux dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir le complément de son assortiment de CAPOTTES DE FOIX, BOLIVARS pour enfants, CAPOTTES pour filettes et enfants, &c, qu'elle offre à vendre à des prix modérés. 10déc—1M

RUE CHARTRES, anciennement rue Condé 16.
Magasin de modes et articles de Paris.
[illegible] pour un veau de tous à bon marché.
MADAME HOLWEDE, venant respectueusement ses dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de marchandises nouvelles, telles que: Capotes, Chapeaux de crêpe, [illegible]
21 oct

No 24, rue de Chartres, encoignure Douane.
OUVERTURE DE MODES et Nouveautés.
OLYMPE.
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir de Paris un riche et bel assortiment de marchandises, [illegible] modes et nouveautés, [illegible]

Mme CAUCHE,
18 RUE ROYALE, 183
De retour de France, a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir un assortiment complet et varié de modes choisies dans les maisons les plus renommées de Paris.
Robes de bal, manteaux, lingeries, dentelles, gants, tout a été [illegible]
Ouverture lundi 21 novembre. 21 nov—3m

F. FRYER & Co.,
Rue de Chartres, No 54, en face Barrard.
OUVERTURE LUNDI 28 NOVEMBRE.
Nous avons l'honneur de prévenir les Dames que nous venons de recevoir par les derniers arrivages de Paris, un nouvel envoi de modes du dernier goût, coiffures, fleurs, rubans, [illegible] [illegible]
Ombrelles, gants, rubans et garnitures de toute espèce. 28 nov

Mme DURAND,
RUE ROYALE, No 167,
ENTRE TOULOUSE ET St-PIERRE
A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les navires Queen, Belle Assise, Globe et Ino Queen, [illegible] assortiment complet de Variétés et de Modes et Nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris: Chapeaux, capottes de soie et velours, [illegible] Mme Durand, par le bon goût qu'elle a apporté dans le choix de ses marchandises, espère continuer à mériter d'être la préférée dans ses nouveautés et ses prix modérés de tous les goûts qui lui ont été confiés jusqu'ici. 24 nov

B. DURAND,
Encoignure Royale et St-Pierre,
VIENT de recevoir par les navires Queen, Belle Assise et Globe, du Havre, les articles suivants, qu'il offre en vente en gros et en détail, à des prix avantageux:
Un grand assortiment d'objets de cuisine, tels que:
Casseroles en cuivre et fer battu,
Lampes modérateurs et verres à lampes,
Services en porcelaine pour thé, dessert, etc.
Soupières, beurriers et saucières, etc. en porcelaine,
Cylindres pour pendules,
Verrerie en tout genre et en cristal,
Chandeliers en cuivre et flambeaux plaqués,
Ferrerie, telles que pelles et pincettes, etc.
Couteaux pour table et cuisine, etc.
Tournebroches à mécanique, etc.
Cuillères plaquées en argent et en argent d'Allemagne.
Casseroles, etc.
3,000 gallons d'huile de Colza,
Des appareils à eau de Seltz, petit et grand modèle
Poteries de Marseille. 3nov

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
RUE SECONDE No 75,
Saint-Louis (Mo).
SOLLICITE respectueusement les consignations de sucre et mélasse, liqueurs, denrées, &c., &c., et achète sur ordre les produits de l'Ouest. 7nov—1m

DUCTER ET IKEN,
ENCOIGNURE ROYALE ET CONTI.
ONT reçu en débarquement du navire Gustav, de Brême:
200 jambons de Westphalie frais,
10 caisses de Bitters vert,
19 do de Vinaigre framboisé,
57 barils Sardelles au sel,
50 lb Caviar de la Russie,
200 livres de fromage sapsago,
95 douz. fromage Tête de Mort,
300 bottes d'asperges de Leibeck.
Par le navire Saxon de Liverpool:
30 bottes fromage Stilton,
50 do do Cheddar,
90 do double Glocester,
50 douz. Moutarde anglaise en 1/2 et 1 livre.
Par le navire Globe du Havre:
60 boîtes Gruyère nouveau,
70 douz. fromage Neufchâtel.
Par le navire Hector, de Bordeaux:
30 caisses Absinthe française,
30 caisses fruits au jus,
10 do de fruits confits,
100 do vin rouge extra,
30 barriques do do
Et qu'ils offrent pour la vente en gros et au détail. 16 nov

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un très bel assortiment de marchandises de saison, se composant en partie des articles suivants:
Cotons blancs et écrus de toutes les qualités et largeurs,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Cachemire et mousseline imprimés,
Robes Chaly à bayadères,
Robes barège en mousseline,
Mérinos français, anglais et suisses,
Cachemire d'Ecosse 5/4, noirs et couleur,
[illegible]
[illegible]
[illegible] NORTH BROTHERS & Co

FROST & Co.,
Rue des Magasins, No 18. Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES,
CHAPEAUX,
SOULIERS.
Convenables pour la consommation de la campagne en général et pour l'usage des plantations. [illegible]

Bottes, Souliers et Brodequins.
[illegible] en débarquement du navire Meridian, venant de Philadelphie et en magasin: un bel assortiment de bottes et souliers, à vendre par
15 sept J. M. GOULD & Co, 3, rue des Magasins

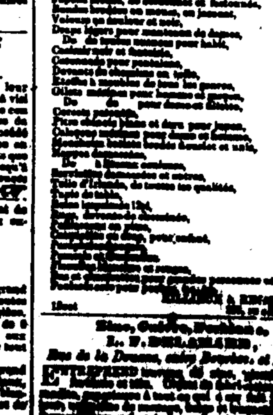

Shoes, Gaiters, Brodequins,
L. F. DELAHAYE,
Rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Primedy & Bein vs. C. H. Pope.
QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 7068.—En vertu d'un writ de saisie et vente, adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Jean P. Freret, shérif civil, et par le 2 décembre 1854, à midi, dans la rotonde de la Bourse Royale, il sera procédé à la vente [illegible] Chartres et Royale, à l'adjudication de:
L'esclave nommé Antoine, mulâtre âgé d'environ [illegible]
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
21 déc—2, [illegible] MANDEVILLE MARIGNY, [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Marcel C. Bastien, épouse de Joseph E. [illegible] contre son mari—No 4,856.
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Jugement.
LA Cour considérant que les témoignages produits en cette affaire prouvent clairement les allégations que renferme la pétition; en conséquence, adjuge et décrète qu'il y a de bon et valable motif [illegible]
Jugement rendu le 15 décembre 1853, et signé le 20 décembre 1853.
J. N. LEA, Juge

Succession de Jos. S. Martin.
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers [illegible]
Par ordre de la Cour.
[illegible] J. M. BERTIN, Dép. Greffier

Succession de François Guerin.
AVIS est donné aux créanciers de cette succession [illegible] 27 déc—20 et 10

Succession de J. T. Beauregard.
AVIS est par le présent donné à toutes personnes [illegible] Royale No 199. 22 déc—3m10

LE curateur de la succession de feue MARY FRADEUX, dite STEWART, [illegible] [illegible] J. Lindsay, curateur. 28 déc

AUG. BALL & Bro.,
Marchands en gros,
19 rue St-Charles, entre les rues Canal et Commune.
ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'arriver d'Europe avec un assortiment de marchandises françaises, telles que Mérinos, Draps, Lainages, Mousselines de laine, Barège, Soieries de Lyon, Mouchoirs, Gants, Rubans, Velours, Parfumerie, et articles de fantaisie [illegible]
14déc—1m AUG. BALL & Bro.

J. E. BOIRON,
No 64 RUE SAINT CHARLES,
REÇU par les navires des Queen, Belle Assise, Ferrière et Globe, du Havre, et par les steamers Arabia, Africa, Hermann et Franklin, (vis-à-vis New York) un assortiment complet d'articles d'hiver et de la saison:
[illegible]
Un choix des plus riches en Cambric noir [illegible]
Parapluies soie et coton, noir, bleu et vert, toutes grandeurs.
Porte-monnaie et portefeuilles, nouveaux genres.
Coutellerie française et anglaise tous genres.
Un assortiment des plus variés de cravates, cols, [illegible]
Gants Jouvin.
Gants dame, castor, mérinos et cachemire.
Chemises de flanelle et laine, bas et chaussettes.
[illegible]
Horloges—Pendules, Candélabres, Garnitures de cheminées et objets d'art trop nombreux pour énumérer. Voitures pour enfants.
Parfumerie.
Des maisons les plus renommées, telles que: Piver, Chardin-Hadancourt, Lubin et de la Société hygiénique.
Pommades de toutes odeurs, à vendre par livre.
Chevaux.
Pour dames et messieurs, toujours en mains et toute grandeurs.
[illegible]

MARCHANDISES SECHES.
[illegible]

[illegible]

INSTITUTIONS.

Instruction Privée.
Langue Française, Littérature, Mathématiques, &c.
BEAUCOUP de jeunes gens et de jeunes personnes cessent à la campagne de [illegible]
[illegible] Philippe, 263. 21 sept—1m

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.
Externat et Internat pour Demoiselles,
sous la direction de
Mlle C. GARDNER,
CHENAL TIVOLI,
Entre les rues Tivoli Walk et Bayades,
Nouvelle-Orléans.
MLLE C. GARDNER, ayant succédé à Mme A. L. Pagaud comme principale de cette institution, a l'honneur de prévenir ses parents et le public qu'elle ne négligera rien pour [illegible]

INSTITUT MILITAIRE DU MISSISSIPPI,
PASSE CHRISTIAN.
LA prochaine session commencera le 2 janvier 1854, époque à laquelle les nouvelles classes seront formées. [illegible]
Pour des mois, la [illegible] et le reste à l'expiration de [illegible]
Prix, au comptant, pour la première session, $95.
[illegible]
Références: MM. J. Sparrow, C. Bullitt, A. Brother, Chas. De Blanc, Lawrence, W. G. Hewes, W. McCutchon, W. S. Stark, B. Poince, A. Zagglia, A. Kaan et le Dr. Geo Tucker.
Pour les circulaires ou informations, s'adresser à [illegible] ANSEEL GREEN, [illegible]

DREZ,
MANUFACTURE DE CHAPEAUX.
LE soussigné vient de recevoir de Paris un assortiment des plus beaux genres.
[illegible]

[illegible] JAMES E. NORTH & Co. 11, Magazine.

[illegible] d'Albert de [illegible]
[illegible]

J. T. [illegible]
[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

ESCLAVES.
PAR GARDNER SMITH, Encanteur.
Bureau No 23, Commercial Place.
SAMEDI, 31 du courant, à midi, il sera vendu dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis:
[illegible] NEGRESSES, négrillons, [illegible] bonnes cuisinières, blanchisseuses, repasseuses et nègres de champ.
Conditions à la vente. 29déc

Fine blanchisseuse [illegible]
PAR S. GUINAULT, encanteur.
IL sera vendu samedi, 31 décembre 1853, à midi à la Bourse de la Cité, rue St-Louis.
La négresse ANNA, âgée d'environ 38 ans, fine blanchisseuse, bonne cuisinière, repasseuse et [illegible], parlant l'anglais et le français, avec ses 3 enfants, WILLIAMINE, âgé [illegible] LUCY, environ [illegible] ans, et MATHILDE, de 3 ans. Ces esclaves sont pleinement garantis et vendues sous tous les rapports, et sont vendus par nécessité.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothéqués jusqu'à parfait paiement. 30 déc

Bonne Blanchisseuse et Repasseuse.
PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu samedi, 31 décembre 1853, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis.
La négresse SOPHIE, âgée d'environ 25 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, parlant l'anglais et le français, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions:—comptant.
Acte de vente par devant A. Ducatel, notaire public. 30déc

Vente par les gardiens du Port—Cotons blancs avariés, pour droits.
PAR VINCENT & Co.
IL sera vendu samedi, 31 du courant, à 10 heures, à notre magasin d'encans, No 43, rue Bienville, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port:
Nos 391—456—128. Trois caisses cotons blancs, avariés à bord du brick D. Malony, capitaine Wilder, venant de Philadelphie.
Le tout est vendu pour le compte de ceux que cela concerne. 29 déc

A [illegible] 31 du courant, à 10 h. [illegible]
[illegible]
Conditions à la vente. 31déc

AUSSI:
Pour le compte de qui de droit—1 caisse contenant [illegible]

Vin de Madère, Vermouth et Eau de Vie [illegible]
PAR E. E. SYKES.
AUJOURD'HUI, à 3 heures de l'après-midi, il sera vendu au magasin de la Levée, en face du marché, [illegible]
150 [illegible] vin de Madère.
[illegible] Vermouth.
[illegible]
Conditions à la vente. 31déc

Esclaves de valeur.
PAR J. BOSSIER SOUPRE, encanteur.
AUJOURD'HUI, à midi, à la Bourse St Louis, [illegible]
MARY, négresse âgée de 30 ans, bonne blanchisseuse [illegible]
ARTHUR, nègre âgé de 28 ans, bon cuisinier, [illegible]
SAM, nègre âgé de 30 ans, bon nègre de champ, [illegible]
Conditions—Comptant. 31déc

VENTES A L'ENCAN.

Vente par [illegible] de marchandises Anglaises—[illegible]
PAR BLACHE & LEAUMONT.
LUNDI, 2 janvier, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au magasin de MM. McConnell Mott & Co, No 95, rue Gravier—
[illegible] anglaises consistant [illegible]
[illegible]
Les marchandises seront prêtes et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le matin du jour de la vente.
Conditions libérales à la vente. 29déc

Succession de M. R. BARKER.
Livres de Lois et Meubles de Bureau.
PAR N. VIGNIE, encanteur.
EN vertu d'un ordre de l'hon. 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, samedi, 31 décembre 1853, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Canal et passage de la Bourse, pour le compte de la succession—
Une bibliothèque de livres de lois, [illegible] de bureau.
Conditions—Comptant. [illegible]

Succession de Pauline Gaubreau.
Lot de terre, Outils [illegible] de charpentier et Meubles en or.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
IL sera vendu à l'encan samedi 31 décembre 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. J. R. Juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 22 novembre 1853, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Pauline Gaubreau, dite, savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Delord, Premier District, anciennement Deuxième Municipalité de la ville de la Nlle-Orléans, désigné par le No 12, dans l'îlot No 2, compris entre les rues Howard, Florida et les rues Dorgenois, Roman et Cypress. Ledit lot mesure 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Dorgenois, sur une profondeur de 144 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 12, 135 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 13 pouces 3 lignes dans le fond et 26 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 2, [illegible] sur un plan dressé par C A Hedin, arpenteur, en date du 15 octobre 1850.
Conditions—Comptant.—L'acte de vente par devant W. Monaghan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Le même jour et au même endroit, il sera vendu, pour le compte de la même succession, une montre en or, échappement à cylindre, et un coffre d'outils de charpentier. 30 déc

Machine à vapeur, bouilloires, outils, &c. &c.
PAR J. L. CARMAN & Co.
IL sera vendu à l'encan, lundi 2 janvier 1854, à 11 heures du matin, au No 35, rue Girod,
Le contenu d'un atelier comprenant une grande machine à mortaiser et tout ce qui par une vis, une scie [illegible]
Conditions, comptant. 30 déc

Succession de Robert Layton.
Propriété foncière dans le Quatrième District.
PAR J. A. BEARD & MAY, ENCANTEURS.
IL sera vendu à l'encan, samedi 21 janvier 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. J. R. Cotton, juge de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 décembre 1853, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de feu Robert Layton, savoir:
TROIS LOTS DE TERRE dans le Quatrième District, portant Lafayette, compris entre les rues Chippewa, Foltem, First et Bacquere. Lesdits lots sont désignés par les Nos 159, 160 et 161. Chaque lot mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Ces lots ne sont pas compris dans la réclamation Poultney et ne sont qu'à un îlot du fleuve.
Conditions de la vente: comptant.
L'acte de vente passé devant J. W. Darman, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 déc—[illegible]

Succession de James Dunn—Boeuf, meubles, [illegible] du Western Verandah Hotel et café [illegible]
A un an de crédit.
PAR J. A. BEARD & MAY.
LE vendredi 6 JANVIER 1854, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, sur les lieux, le Western Verandah Hotel, situé au coin des rues Julie et Tchoupitoulas. Le même jour, à midi, il sera vendu, dans la salle de l'hôtel [illegible]
[illegible]

CHARLES LEVY, PERRUQUIER DE PARIS, extirpe les cors, oignons, durillons, yeux de perdrix, ongles rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. L'opération ne dure pas plus de dix minutes, et l'on peut mettre sa chaussure aussitôt fait, [illegible] aucune douleur.
M. LEVY s'empresse de se rendre chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Prix—1 piastre chaque cor ou oignon, &c.
Par abonnement—10 piastres par an.
Les abonnés auront le privilège de se faire soigner les pieds une fois par mois, en passant à mon bureau de 1 heure à 5 heures du soir.
CHARLES LEVY, bureau rue Royale, 196, entre St-Pierre et Orléans.
On le trouvera de 1 heure à 5 heures. 9nov—1m

VINS—600 barils vin blanc [illegible]
270 caisses de 12 bouteilles [illegible]
[illegible] 1847. Cos d'Estournel, 1846 Lynch Lebarde 1844.
En débarquement du navire Charles Cooper, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN,
10 oct 85 et 87 St Louis

VINS—10 caisses de 24 demi-bouteilles vin rouge, Chateau Lafitte, Chateau Margaux et Chateau Latour.
25 caisses de 24 1/2 bouteilles vin blanc Haut Sauternes, en débarquement et à vendre par V & E MAIGNAN,
10 oct 85 et 87 St Louis

SARDINES—1/4 et 1/2 boites, truffes en 1/4 et 1/2 boites, champignons en 1/4 et 1/2 boites, cornichons en 1/2 boites, olives et capres, pruneaux, [illegible] à vendre par A LARROQUE & Co,
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

ABSINTHE—40 caisses [illegible]
15 do de Kirsch
25 do de Vermouth Noilly Fils & Co
A vendre par A LARROQUE & Co
[illegible] 42 et 44, rue de la Douane

VINS—180 caisses vin rouge bon ordinaire,
25 caisses Haut Sauternes, 25 Haut Brion,
25 do Chateau Margaux,
25 do Barsac,
A vendre par A LARROQUE & Co
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

BOUTEILLES et Dames-jeannes—50 paniers bouteilles de Bordeaux, [illegible] à vendre par A LARROQUE & Co,
29 sept 42 et 44, rue de la Douane

GUIGNOLET, curaçao, marasquin, curaçao [illegible], cherry Brandy, gin de Hollande, vin d'Oporto, [illegible] eau de vie, des [illegible]
29 sept A LARROQUE & Co 42 et 44, rue de la Douane

CHARLES COOPER, de Bordeaux—20 barriques vin rouge; 12 caisses [illegible]
12déc THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti

ATTENDU par le navire Mount Washington, de Bordeaux—[illegible] barriques vin rouge, [illegible] bouteilles [illegible] barils
12déc THOMAS PINET & Co 29, rue Conti

ATTENDU par le navire Lydia, du Havre—[illegible] fromage Gruyère, 1,200 [illegible] vin de.
12déc THOMAS PINET & Co 29, rue Conti

VIN DE CHAMPAGNE—150 caisses vin de Champagne de la marque Jacquesson & Fils [illegible]
A vendre par E. DECHAMPS, rue Condé, 67

VIN rouge—275 caisses vieux vin rouge à vendre en magasin, pour clore une consignation.
E. DECHAMPS, rue Condé, 67

ATTENDU par le navire Cathorne, venant de Bordeaux, [illegible] barriques vin rouge ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.
12déc

EN magasin et à vendre par le soussigné:
300 barriques vin rouge ordinaire,
30 do pour familles,
10 do vin rouge supérieur Médoc,
20 barriques vin blanc Haut Sauternes,
10 do vin Cotignac,
[illegible]
50 caisses vin rouge Médoc,
[illegible] de Kirschwasser, 30 do Bertout Sis,
20 do vin muscat,
25 do liqueur d'orange,
30 do Marasquin de Zara impériale,
20 paniers anisette supérieure de Bordeaux,
300 demi-jeannes de 5 gallons,
300 do 4 et 3 gallons,
400,000 bouchons pointus en balles de 30 et de 15,000
80,000 bouchons surfins réguliers,
30,000 do à demi-jeannes en balles de 5,000.
12déc PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse

AVIS AUX MARCHANDS.
LES soussignés [illegible]
25 caisses [illegible] pour l'automne, dessins nouv.
2 caisses barège noir uni.
4 caisses ALPACCA noir.
—Actuellement en magasin pour habitation: [illegible]
Coton, bretelles, boutons, [illegible], Kentucky jeans, [illegible] de page et convergé, Granier et autres.
A vendre à bas prix par
27 juil G. A. BARRIERE & FRERE, 38, rue de Chartres

Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes.
[illegible]

[illegible]

E [illegible] du navire Mount Washington, de Bordeaux:
10 barriques vin rouge surfinoix,
65 barils vin blanc Haut-Sauternes,
A vendre par E. LAMBERT,
20 déc 62, rue des Magasins

E. ANTOMARCHI,
FABRICANT DE BILLARDS,
No 14, [illegible] CHARTRES ET CANAL

A l'honneur d'informer le public et ses amis que par suite des arrangements qu'il vient de faire avec l'une des plus grandes fabriques de drap d'Angleterre, il est le dépositaire d'un drap [illegible]
[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Esclaves de famille de valeur.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
IL sera vendu à l'encan samedi, 31 décembre, à midi, à l'Arcade de Banks, [illegible] la négresse ELIZA, âgée de 30 ans, [illegible] et bonne cuisinière, [illegible] ELLEN, âgé de 5 ans, [illegible]
Le griffe SANDY, âgé d'environ 22 ans, bon [illegible]
Ces esclaves [illegible]
Conditions [illegible] par devant J W [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31déc

Vendue—Velours.
PAR E. E. SYKES.
IL sera vendu à l'encan samedi, 31 du courant, à 11 heures et demie, pour le compte de qui il peut concerner, à son [illegible] d'encan, No 31, rue des Magasins.
25 habits drap noir,
3 do de velours,
7 paletots en cuir [illegible]
Conditions—Comptant. 30 déc

Succession de [illegible]
PAR M. BARNETT Jr & FRERE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 9 novembre 1853, il sera vendu, samedi 31 décembre 1853, à midi, à la Bourse St-Louis, pour le compte de ladite succession:
La mulâtresse JOSIAH BURTON, âgée de 35 ans, avec ses deux enfants, Lewis âgé de 6 ans, [illegible] âgé de 16 mois, &c.
Conditions—comptant.
L'acte de vente par devant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 déc

VENTES A L'ENCAN.

Toile d'Emballage de l'Inde.
PAR E. E. SYKES.
LUNDI, 2 janvier 1854, à 10 heures et demie, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, à l'entrepôt Montgomery de Geo. S. Beard & Co, rue Fulton—
31 balles toile d'emballage de l'Inde, arrivage à bord du navire Henry, venant de Boston.
Conditions—comptant. 31déc

Vente par ordre du Consul Français.
PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.
MARDI, 3 janvier 1854, à 11 1/2 heures du matin, il sera vendu sur la Levée, en face le marché de la [illegible] Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, par ordre du consul, pour le compte de qui il appartiendra:
1 caisse robes [illegible]
[illegible]
Arrivée à bord du navire Heidelberg, venant du Havre.
[illegible] aussi: 1 caisse [illegible]
Conditions—Comptant. 31déc

Café—Billard et Grocerie.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
IL sera vendu mercredi 4 janvier 1854, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Prieur et Chemin du Bayou.
Un café connu sous le nom de "Pendez-vous des Amis" et un billard—ainsi qu'une grocerie tout bien assortie et bien achalandée.
Conditions—comptant. 31 déc

Succession de Marie P. Eastland.
Terrains pour bâtir, dans le Quatrième District.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, jeudi 4 février 1854, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. [illegible] Juge de la Sixième Cour de District de la [illegible], en date du 20 décembre 1853, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Marie P. Eastland, savoir:
Un certain lot de terre désigné par le No 4, dans l'îlot compris entre les rues Royale, Apollon, Mary et St-Andrew, dans le Quatrième District. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles. La propriété est en [illegible]
Conditions:—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et un intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente devant T. O. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 31 déc—11,18,2,4

Pour le Havre—Le navire STATESMAN, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pont de la rue Canal [illegible] H V BAXTER, 25, rue Carondelet.

Pour le Havre—La barque de fer de classe du navire MIDAS, [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à R. CABUZAC & CO, 30, Vieille Levée.
27 déc

Pour le Havre—Le brick de première classe SAMUEL J. PETERS, ayant la plus grande partie de son chargement prêt, partira de suite. Pour balance de fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue Canal, ou à S DE VISSER & Co, 16, Vieille Levée.
22déc

POUR LE HAVRE.—Le navire CHARLEMAGNE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de farine, ayant de bons emménagements, [illegible] dans le District, ou à H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet.
21 déc

POUR GENES—La barque de première classe sarde, voilier VOLTA, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 150 balles de coton ou 500 barils de farine, ayant de bons emménagements, [illegible] H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet.
21 déc

POUR LE HAVRE.—Le navire de première classe et bon voilier ROBERT, capitaine Prince, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à H V BAXTER, 25, rue Carondelet.
21 déc

Pour le Havre.—Le navire de lre classe, paquebot régulier HEIDELBERG, capitaine Gregory, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret, s'adresser à bord ou à H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet.

Pour passage, ayant de beaux emménagements pour cabine et entrepont, s'adresser à bord, à l'office pied de la rue Canal.

Pour le Havre—Le navire de première classe et bon voilier LEMUEL DYER, Williams, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant d'excellents emménagements, s'adresser à bord, ponton No 4 3me District, ou à H V BAXTER, 25, rue Carondelet.
13déc

Pour le Havre—Le navire de 1re classe et bon voilier ATHENS, capitaine [illegible], ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ponton No 4, 3me District, ou à H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet, ou à W H OFFERSANDT, 2, rue St Charles.
13déc

POUR GENES—[illegible] barque Genoise et bon voilier [illegible], capitaine Cuneo, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 150 balles de coton [illegible], s'adresser à bord, ponton No 15, 1er District, ou à H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet.
12 déc

Pour le Havre.—Le navire de première classe MILWAUKIE, capitaine [illegible], ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de balles de coton ou 1500 barils de farine, s'adresser à bord, ponton No 9, premier district, ou à H V BAXTER, 25, Carondelet

Pour les Attakapas—Par mer.
Le bateau à vapeur bien connu et solidement construit, A. FUSILIER, capitaine John C. Gibbs, ayant été entièrement réparé arrivera au wharf vendredi, 30 du courant, et partira positivement Samedi, 31 du courant, à 6 heures du matin. Le FUSILIER prendra du fret et des passagers pour la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, Baie de Berwick, Bayou Boeuf, l'embouchure du Bayou Black et tous les ports intermédiaires. Pour plus amples détails, s'adresser à bord ou à
HALL & RODD, 4, Front Levee
N. B.—On ne prendra pas de passagers. 29 déc

PAQUEBOT DE LA COTE.
[illegible] le nouveau et magnifique steamer BELLA DONNA, pour faire les voyages de la côte, à partir de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS à 8 heures du soir, et de Bayou Sara tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer. [illegible]
J. H. MORRISON & Co, agents, No 1, Front Levée.

POUR NEW-YORK via la HAVANE.—Le magnifique steamship, port de [illegible] tonneaux, des Etats-Unis, CRESCENT CITY, Commandant Budd, partira de son wharf, vis-à-vis de la Place Jackson, avec la malle du gouvernement et des passagers, mercredi 11 janvier, à huit heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 95, rue des Magasins.
3 déc JAMES R. JENNINGS, Agent

HOTEL VERANDAH-CONTI,
RUE CONTI,
Entre les rues Chartres et Levée.
[illegible] GEORGES,
BIEN connu à la Nouvelle-Orléans comme ayant tenu pendant [illegible] l'Hôtel d'Orléans, informe le public et ses nombreuses pratiques qu'elle vient de prendre à bail l'HOTEL CONTI, et qu'elle se propose de tenir cet établissement sur un pied irréprochable. L'hôtel a été remis entièrement à neuf, et les voyageurs peuvent avoir la certitude d'y rencontrer tout le confort désirable. La table sera servie à rien à désirer, et la cuisine sera pourvue de tout ce que les marchés de la saison offrent. Le prix des chambres et de la pension comprises est $26 à $1 50, $1 25 et $1 par jour. La pension au mois, comprenant la chambre et la table, varie de $35, $40 et $45 par mois, suivant la grandeur de l'appartement.—Pension sans logement $16 par mois. L'hôtel sera ouvert le lundi 21 novembre. 15 nov—3 m

Ne craignez pas le choléra!
LES Ceintures et [illegible] [illegible] Paris, sont [illegible] [illegible]

[illegible] On trouvera toujours un assortiment complet de LUNETTES pour toutes les vues [illegible]
PETITS NIVEAUX DE POCHE, [illegible]
Thermomètres à [illegible]
[illegible]
Lunettes, en gros pour les [illegible]
[illegible]
16 déc

[illegible]